

11 mai 2023

(23-3332)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

COSTA RICA: DÉCRET EXÉCUTIF N° 35631-J-COMEX-MICITT-SP-H PORTANT CRÉATION  
DE LA COMMISSION DE LIAISON INTERINSTITUTIONS POUR  
LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>COSTA RICA</b>
--	-------------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Décret exécutif n° 35631-J-COMEX-MICITT-SP-H portant création de la Commission de liaison interinstitutions pour la protection de la propriété intellectuelle
<b>Objet</b>	Autre
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/CRI/23_8439_00_s.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/CRI/23_8439_00_s.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
La Commission de liaison interinstitutions pour la protection de la propriété intellectuelle (CIPPI) a pour principal objectif de promouvoir les canaux de coordination et de coopération entre ses institutions membres et d'autres entités et organisations publiques et privées, le cas échéant, afin de donner des conseils sur l'application effective de la réglementation régissant la propriété intellectuelle au Costa Rica et de contribuer à celle-ci.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Espagnol
<b>Entrée en vigueur</b>	30 mai 2017
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	8 mars 2023
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>Registro Nacional de Propiedad Intelectual</i> (Registre national de la propriété intellectuelle) <a href="mailto:rmpi@mp.go.cr">rmpi@mp.go.cr</a>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.